



## 15ème législature

<b>Question N° : 12631</b>	De <b>M. Martial Saddier</b> ( Les Républicains - Haute-Savoie )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Travail		<b>Ministère attributaire</b> > Travail
<b>Rubrique</b> >emploi et activité	<b>Tête d'analyse</b> >Éventuelle fusion de la mission locale au sei	<b>Analyse</b> > Éventuelle fusion de la mission locale au sein de Pôle emploi.
Question publiée au JO le : <b>02/10/2018</b>		

### Texte de la question

M. Martial Saddier attire l'attention de Mme la ministre du travail sur une éventuelle fusion de la mission locale au sein de Pôle emploi. Dans un communiqué de presse du 18 juillet 2018 concernant l'Atelier Action Publique 2022, une des propositions inscrites vise à permettre à des collectivités volontaires d'expérimenter la fusion des structures de la mission locale au sein de Pôle emploi avec une gouvernance adaptée. Cette annonce a suscité de vives inquiétudes des missions locales dont le dispositif est aujourd'hui le plus performant pour l'accompagnement social et professionnel des jeunes avec un coût modéré et maîtrisé. En Auvergne- Rhône-Alpes, ce sont ainsi plus de 200 000 jeunes qui bénéficient chaque année des actions des 61 missions locales présentes sur tout le territoire. Une fusion avec Pôle emploi ne serait pas sans conséquence pour l'accompagnement de ces jeunes d'autant plus que Pôle emploi ne traite pas de l'insertion sociale des plus en difficulté et des démunis. Aussi, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement et savoir si ce dernier envisage de revenir sur ces expérimentations.